



Déclaration préparée par la mission permanente du Niger à la deuxième réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions
10 au 13 septembre 2024
Genève, Suisse

Merci Madame la Présidente,

Le Niger prend la parole au nom du Groupe Africain.

Nous voudrions tout d'abord vous féliciter pour votre élection à la Présidence de cette 12^{ème} réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions et vous féliciter pour l'excellent travail que vous avez accompli. Nous vous assurons de notre soutien anticipé dans la conduite de nos travaux.

Nous voudrions également remercier Madame Pamela Moraga, Directrice de l'unité d'appui à l'application de la Convention, et son équipe, pour leur engagement envers les objectifs de la convention et l'assistance fournie aux Etats parties.

Madame la Présidente,

Cette 12^{ème} réunion des États parties se tient dans un contexte de multiples tensions géopolitiques et de conflits à travers le monde qui menacent la Convention.

Le Groupe Africain est conscient des défis auxquels l'instrument est confronté et exprime son soutien indéfectible et inconditionnel à la convention sur les armes à sous-munitions en tant qu'elle renforce et complète le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'Homme.

En outre, la convention met l'accent sur la sécurité humaine, en reconnaissant ses liens avec le développement et la réalisation des ODD. Sa dimension éthique se reflète dans les obligations relatives à l'éducation aux risques, à l'assistance aux victimes ainsi qu'à la coopération et à l'assistance. Un affaiblissement de ce cadre serait gravement préjudiciable aux victimes actuelles et potentielles de ces armes.

En effet, la Convention a joué un rôle déterminant en attirant l'attention sur le fait que les armes à sous-munitions sont abjectes, causent des souffrances superflues et inutiles et doivent par conséquent être totalement éradiquées et cela a dû être reconnu lors des négociations de la Convention que les armes à sous-munitions n'ont aucune prétendue utilité militaire.

Notre Groupe est profondément préoccupé par l'augmentation des allégations et des rapports concernant l'utilisation d'armes à sous-munitions et condamne leur utilisation en toutes circonstances et par quelque Etat ou acteur que ce soit. Nous sommes particulièrement préoccupés par les allégations d'utilisation d'armes à sous-munitions sur certains théâtres d'opération et appelons les Etats parties à tenir leurs engagements vis-à-vis de la Convention et de ses dispositions.

La convention établit une interdiction catégorique et inconditionnelle des armes à sous-munitions en raison de leur nature, qui constitue une menace grave pour la paix, la sécurité humaine et le développement.

Nous regrettons l'information concernant la décision de la Lituanie d'initier la procédure de dénonciation de la convention. Nous pensons qu'il est impératif d'engager, sans délai, un dialogue constructif avec cet Etat, afin d'inverser la formalisation de la procédure de retrait prévue à l'article 20 de la Convention sur les armes à sous-munitions.

Madame la Présidente,

Le Groupe Africain est d'autant plus préoccupé par la persistance du phénomène de prolifération des armes à sous-munitions que de nombreux pays africains souffrent de la pollution causée par ces armes aux conséquences Humanitaires désastreuses. Ces pays, déjà confrontés à de nombreux défis endogènes et exogènes, luttent encore aujourd'hui pour se débarrasser de ce type d'armes.

Consciente de l'importance de cette Convention pour atteindre ce but, l'Afrique est le continent qui enregistre le plus grand nombre d'Etats parties et signataires : 44, dont 36 Etats parties et 8 Etats signataires.

L'Afrique est aussi consciente que ses efforts pour lutter contre les armes à sous-munitions seraient vains si l'on ne parachevait pas l'universalisation de la Convention. Pour cette raison, notre Groupe a toujours plaidé et continue à plaider pour davantage d'efforts en vue de parvenir à son universalisation. Une dénonciation de la convention ruinerait ces efforts collectifs jusqu'ici consentis.

Madame la Présidente,

Comme nous l'avons dit plus haut, de nombreux pays africains sont confrontés à la pollution par les armes à sous-munitions et au manque de financement pour leur élimination. Le Groupe africain appelle à davantage de coopération et d'assistance pour accompagner les Etats dans leurs efforts pour dépolluer les territoires contaminés et porter assistance aux victimes.

Pour conclure, Madame la Présidente, Le Groupe africain réaffirme son soutien indéfectible aux objectifs de la convention et à ses obligations tels que formulés dans le préambule et le corps de la Convention. Nous réitérons notre engagement à œuvrer de concert avec l'ensemble des parties prenantes pour la paix, la sécurité et le développement.

Je vous remercie.